



ANTICIPER
AGIR
ACCOMPAGNER

PERSONNEL DE VIE SCOLAIRE

FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
CQP Educateur de Vie Scolaire 2^{ème} PALIER

Le CQP a été créé par la Branche pour certifier la maîtrise des compétences professionnelles nécessaires à l'éducateur de vie scolaire pour exercer sa fonction. Il garantit la reconnaissance officielle d'une qualification auprès des employeurs de la Branche et favorise la mobilité tant interne qu'externe du salarié sur le plan national.

🔥 Objectif

- Préparer les personnels de vie scolaire à l'évaluation des compétences pour le Certificat de Qualification Professionnelle Educateur de Vie Scolaire.

🔥 Mode opératoire

Pour permettre leur certification, les compétences professionnelles ont été traduites dans une démarche formative reposant sur 11 modules :

- Faire preuve d'autorité sur les élèves en conservant une posture d'écoute et une réaction adaptée aux situations rencontrées.
- Assurer la surveillance générale au sein de l'établissement.
- Assurer la surveillance générale aux abords de l'établissement et la prise en charge d'un groupe d'élèves à l'extérieur de l'établissement.
- Encadrer les élèves dans la réalisation de leur travail scolaire.
- Détecter les difficultés et problèmes rencontrés par certains élèves.
- Participer aux différentes phases des sanctions disciplinaires.
- Assurer la permanence de la vie scolaire et la gestion des cas d'absence et retard.
- Traiter les tâches administratives courantes et participer à l'organisation d'événements.
- Participer à la conception d'activités éducatives, de loisirs, culturelles ou pastorales.
- Participer à l'animation des activités éducatives, de loisirs, culturelles ou pastorales.
- Assurer l'animation et la surveillance d'un groupe d'élèves dans le cadre d'un internat ou lors de temps extrascolaires.

🔥 Dates et lieu des Modules de formation – Session 2016 / 2017

- Module 1 : du 14 au 18 mars
- Module 2 : du 9 au 12 mai
- Module 3 : du 6 au 10 juin
- Module 4 : du 19 au 22 septembre
- Module 5 : du 17 au 20 octobre
- Module 6 : du 21 au 25 novembre
- Stage : du 16 au 20 janvier
- Module 7: du 15 au 19 mai

Lieu de formation : ARES Formation, 65 rue Voltaire 93100 Montreuil.

🔥 Tarifs FORMATION

Formation homologuée par la Commission Paritaire Nationale.
Elle est éligible sur les fonds de professionnalisation.
N'impacte pas le plan de formation des établissements scolaires.
Tarif global, stage inclus : 4 704 €
Allègement possible selon positionnement.

Modalités d'inscription :

Retirer un dossier
d'inscription

Par tél : 01 49 88 87 10

Par mail :
contact@ares.asso.fr